



Bourbon-Lancy, le 4 mars 2025

A l'attention de : **Hervé ARNAUD** **Responsable Relations Sociales IVECO France**

Copie : **Solène MISSOL** **Directrice des Ressources Humaines**
 Vincent BARBOSA **Directeur Etablissement Bourbon-Lancy**
 Nicolas BERHAULT **Directeur Etablissement Garchizy**

Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir provoquer avant le 15 mars au plus tard un CSE Central extraordinaire pour négocier un accord concernant l'abondement sur la prime d'intéressement.

Nous vous rappelons que lors des NAO 2025, vous étiez disposé à conclure un accord dans des délais permettant l'application de ce dispositif dès le versement de l'intéressement 2024. Nous ne comprenons pas pourquoi vous n'êtes toujours pas en mesure de nous faire une proposition sachant que ce type d'accord existe déjà dans toutes les autres entreprises du groupe.

Cette démarche serait une reconnaissance de l'implication et du travail de l'ensemble des salariés soulignés par Sylvain Blaise lors de sa visite à Bourbon-Lancy en février dernier.

**Pour le SNI-UNSA,
Le Secrétaire**